


Chaudières à gaz : la nouvelle bataille d'Hernani

 [lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/chaudieres-a-gaz-la-nouvelle-bataille-dhernani-1951498](https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/chaudieres-a-gaz-la-nouvelle-bataille-dhernani-1951498)

12 juin 2023

Par Dominique Seux

Publié le 12 juin 2023 à 19:15 Mis à jour le 12 juin 2023 à 19:51

« Vous verrez, il y aura des décisions difficiles à prendre », nous soufflait un proche d'Emmanuel Macron il y a quelques semaines, alors que l'on lui faisait remarquer que la planification écologique présentée la veille par Elisabeth Borne, le 22 mai, semblait assez light. Nous y sommes. La polémique ouverte depuis quelques jours sur l'avenir du chauffage individuel au gaz montre que le chemin de la décarbonation sera rude.

La question posée est intellectuellement et pratiquement intéressante. Une fois fixés les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, les acteurs économiques doivent-ils avoir ou non la liberté de moyens de les atteindre ? Le secteur automobile, lui, connaît la réponse : c'est non. L'Europe a fixé et l'objectif et le modus operandi, en interdisant les ventes de voitures thermiques neuves à partir de 2035.

Dans le bâtiment, le sujet n'est pas très différent, mais cette fois les entreprises ont décidé de ne pas se laisser faire. Les dirigeants d'Engie ce lundi, et la filière du chauffage au gaz (installateurs, distributeurs et réseaux) depuis quelques jours donnent de la voix pour peser sur les arbitrages qui seront faits à l'issue de la période de consultation ouverte mardi dernier, qui s'achèvera le 28 juillet prochain.

De quoi parle-t-on très concrètement ? L'installation de nouvelles chaudières à gaz est interdite depuis janvier 2022 dans les maisons individuelles neuves. A partir de 2025, cette interdiction concernera aussi les logements collectifs neufs. Reste l'ancien. Au cours d'un rendez-vous avec la Première ministre la semaine dernière, le patronat du bâtiment a cru l'entendre parler d'une interdiction des chaudières à gaz à partir de 2026. La rumeur est partie, habilement propagée pour soulever la colère.

Les professionnels avancent plusieurs arguments pour refuser tout ultimatum de ce type : les pompes à chaleur qui les remplaceraient sont fabriqués en Chine ; c'est une filière d'excellence tricolore que l'on assassine ; le système électrique ne supportera jamais un basculement vers un chauffage électrique ; les chaudières à haute performance font réaliser une économie en gaz de 30% ; les PAC hybrides sont l'avenir...

En réalité, le paysage est campé. Engie estime (et a besoin) que le gaz conserve une place importante - c'est son métier et un basculement rapide vers d'autres énergies déprécierait ses réseaux. Le gouvernement souhaite que l'usage du gaz diminue un peu plus qu'un peu pour tenir ses engagements CO2. Pour l'anecdote, Engie juge (et le dit) que Matignon exige trop du secteur du bâtiment et pas assez de celui des transports !

Mais derrière cette bataille, l'élément important est que les uns et les autres se retrouvent sur les objectifs, et entrent en profondeur sur les moyens de les atteindre. C'est technique, c'est économique et c'est politique. On est loin des généralités de la Convention Climat. Enfin, on s'amuse des cris d'orfraies sur le fameux coût de la transition écologique. Car pour l'instant, ce qui coûte cher, ce sont les énergies fossiles !

Pascal Canfin, le président (Renaissance) de la Commission environnement du Parlement européen, l'a dit fort justement ce lundi en termes plus clairs : on parle beaucoup de la facture de la « Greenflation », mais c'est bien la « Fossilflation » qui a gonflé, avec la guerre en Ukraine, les factures de gaz !

Dominique Seux

Reportage

Dans les magasins du futur d'Amazon

Le géant de l'e-commerce n'a pas encore réussi à s'imposer dans les magasins physiques. Sa nouvelle enseigne de vêtements, Amazon Style, mise sur la cabine d'essayage pour transformer l'expérience client.

[Lire la suite](#)